

EXTRAIT DE REGLEMENT DE JEU POUR LOTERIE
INSTANTANEE

- Est déclaré sans valeur, tout ticket contrefait, manipulé, falsifié, altéré, illisible, incomplet, mal imprimé, collé, coupé irrégulièrement ou ayant un défaut.
- La LONATO décline toute responsabilité quant aux tickets perdus ou volés.
- La participation à ce jeu implique l'adhésion à ces conditions.
- Les lots sont payables aux porteurs des tickets par le réseau de vente de la LOANTO.
- Les lots sont payables dans un délai de quatre vingt dix jours à compter de la clôture des ventes de chaque pays (Tranche Commune Entente)